



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ARDEAR CENTRE-VAL DE LOIRE

Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural
du Centre-Val de Loire



ARDEAR CENTRE-VAL DE LOIRE

02 54 43 32 94

communication@ardearcentre.org

Maison de l'Agriculture Paysanne

Village de l'Arrou

87A, route de Château-Renault

41000 Blois



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAP : Appel à projet

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ARDEAR CVL : Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Centre-Val de Loire

AITA : Accompagnement à l'installation - transmission en agriculture

AP : Agriculture paysanne

AG : Assemblée générale

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

ADEME : Agence de la transition écologique

AGE : Assemblée générale extraordinaire

CA : Conseil d'administration

CASDAR : Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural

CIAP : Coopérative d'Installation en agriculture paysanne

COFIL : Comité de pilotage

CP : Changements de pratiques

C2 : Organe décisionnel C2 (1 administrateur-ice et 1 salarié-e par département)

DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

FADEAR : Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

FDVA : Fonds pour le développement de la vie associative

GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

MFA : Convention Multifonctionnalité agricole

MSA : Mutualité sociale agricole

InPACT Centre : Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale en région Centre-Val de Loire

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

IT : Installation - Transmission

NIMA : Non issus du milieu agricole

OCAPIAT : Opérateur de Compétences pour la Coopération agricole, Agriculture, Pêche, Industrie agroalimentaire et Territoires

OF : Organisme de formation

PdP : Porteur-euses de Projet

RH : Ressources humaines

SPC : Stage Paysan Créatif

SGS : Services de certification

VIVEA : Fonds d'Assurance Formation des non salarié-es agricoles

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------------------------------|---|
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | 2 |
| TABLE DES MATIÈRES | 3 |

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

| | |
|--|----|
| LA VIE ASSOCIATIVE | 05 |
| LA COMMUNICATION ET LA SENSIBILISATION | 11 |
| L'INSTALLATION | 26 |
| LA TRANSMISSION | 24 |
| LE PROJET <i>CONNECTE</i> | 28 |
| LE GENRE EN AGRICULTURE | 30 |
| L'AGRICULTURE PAYSANNE | 33 |
| LA FORMATION | 40 |
| LE BILAN 2023 ET LES PERSPECTIVES 2024..... | 45 |

ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe salariée de l'ARDEAR s'est confortée en 2023, avec des changements sur le poste de chargée de communication :

- Cécile Kessler, arrivée en décembre 2022 pour remplacer Johana pendant son congé maternité puis parental est restée jusqu'en juin 2023.
- Johana Bamas est revenue en avril 2023 de son congé maternité puis parental, puis a quitté son poste fin octobre 2023.
- le poste est resté vacant pendant la fin de l'année (le temps de recruter Pomme, arrivée en janvier 2024 !).

Le reste de l'équipe est toujours en place :

Evelyne, coordinatrice de la formation et des activités agriculture paysanne (changements de pratiques et semences paysannes).

Hélène, coordinatrice ARDEAR, et notamment des actions installation-transmission.

Stéphanie, responsable administrative et comptable.

Ombeline, apprentie animatrice Changement de pratiques, dont le temps est partagé avec l'ADDEAR 18 et l'ADEAR 28.

Des réunions d'équipe ARDEAR ont lieu autant que possible les lundi matin afin de faire le point sur les projets et les tâches en cours, mutualiser sur les planning de chacune et les priorités.

Un chantier a été entamé courant 2023 pour préciser les 4 fiches de postes, et se poursuit en 2024 avec la concrétisation en plans de charge.



Hélène Botreau



Evelyne Bernier



Cécile Kessler



Stéphanie Brisson



Ombeline Massot



Johana Bamas



LE RÉSEAU DES ADEAR

Au total sur le réseau des 6 ADEAR, l'année 2023 a vu l'arrivée de 4 nouveaux-elles salarié-es : Balakiyé Bilasse (ADEAR 45) et Julie Launay (ADEAR 18) dans l'équipe Installation-Transmission (IT), Priscille Descolas (ADEAR 28) et Justine Camus (ADEAR 41) dans l'équipe Changement de pratiques (CP) et le départ de 2 salarié-es : Simon Le Grumelec (ADEAR 41, animateur CP/Conf') et Valentine Deprez (ADEAR 37, animatrice IT).

L'équipe salariée travaille en lien étroit avec les structures membres d'InPACT Centre et les partenaires historiques (Biocentre, AFOCG CVL), et en 2023, et notamment grâce au projet Connecte a développé/renforcé de nouveaux partenariats (avec des CIVAM hors région Centre, avec la FR CUMA et avec des partenaires académiques).

LES MISSIONS DE L'ARDEAR

L'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Centre-Val de Loire (ARDEAR CVL) fédère 6 associations départementales regroupant des paysannes et des paysans ainsi que d'autres acteurs-trices du monde rural. Réuni-e-es par l'envie de partager leur expérience et leurs savoir-faire, ils-elles font vivre les valeurs de l'Agriculture paysanne, pour permettre d'installer des paysans-ne-s nombreux-euses et de faire vivre les territoires.

La Charte de l'Agriculture paysanne définit cette autre vision de la société, portée par ce réseau depuis sa création en 1984. Le réseau des ADEAR est coordonné par l'ARDEAR à l'échelon régional, et par la FADEAR, pour le national.

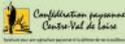
ORGANIGRAMME

SALARIE-ES - 2023



ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

LES MEMBRES DU CA ET DU C2

| COLLÈGE | STRUCTURE | PRÉNOM | NOM | MEMBRES DU C2 / CO-PRÉSIDENT·E |
|---------|---|----------------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| 1 |  ADEAR 41 | Cécile | MARTEAU- DELMAS | C2 / Co-présidente |
| 1 | | Marianne | HEMON | |
| 1 |  ADEAR 37 | Marion | FAURE | C2 / Co-présidente |
| 1 | | Quentin | TROTIGNON | |
| | | Daniel | GIRARD | |
| 1 | | Emilie | CALLU | |
| 1 |  ADEARI | Aline | LORILLOUX | C2 / Co-présidente |
| 1 | | Neil | CHATELAIN | |
| 1 |  ADEAR 18 | Sandie | FLOQUET | C2 / Co-présidente |
| 1 | | Raphael | TRIGANO | |
| 1 |  ADEAR 45 | Yorik puis en 2023 Vincent | DUFOUR TOUZEAU | |
| 1 | | Sylvain | COLMET DAAGE | |
| 1 | | Marie-Agnès | FOUCHEZ | C2 / Co-présidente |
| 1 |  ADEAR 28 | Amandine | DUPUIS | |
| 1 | | Gilles | MENOU | C2 / Co-président |
| 2 |  | Marie-Agnès | FOUCHEZ | |
| 2 |  | Gilles | MENOU | Sortant à remplacer |

CA / CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici la composition du CA suite à l'AG 2023, plusieurs membres étaient sortant-es et ont été remplacé-es en cours d'année. Seul **le poste de la Confédération Paysanne du Centre (collège 2) est resté vacant** car Gilles Menou a remplacé Amandine Dupuy en tant que membre titulaire pour l'ADEAR 28.

Le CA s'est réuni en présentiel une fois au cours de l'année 2023 le 2 octobre, pour un CA-comité d'automne avec la Confédération Paysanne. La matinée était dédiée à la stratégie du réseau ARDEAR-ADEAR, et l'après-midi aux questions de stratégie commune avec la Conf'.

Les échanges sur la stratégie ont été alimentés avec le diagnostic TRANS'FORMATION réalisé au 1er semestre 2023 (cf infra dans la partie Formation), les travaux et conclusions des commissions Finances et Formation. Un petit groupe composé d'administrateur-ices et de salarié-es a travaillé sur de potentiels scénarios à affiner et dont une partie a été discutée à l'occasion de cette journée.

Lors de ce CA a été acté la décision de rentrer en DLA (dispositif local d'accompagnement) pour traiter les enjeux de modèles économiques en priorité, mais aussi de gouvernance du réseau. Ce DLA se déroulera en grande partie sur l'année 2024.



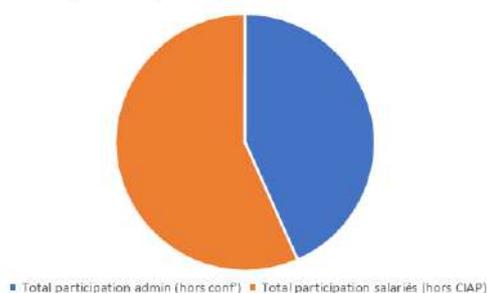
Photo prise lors du CA d'automne 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

C2 / INSTANCE BUREAU ÉLARGIE AUX SALARIÉ-ES

Neuf C2 se sont tenus en 2024, dont seulement 4 avec le quorum (5 représentant-es d'ADEAR sur 6).

Sur la répartition de la participation aux C2, autant de salarié-es ADEAR ont participé (38 participations au total) que des administrateur-ices (39 participations) pour 25 participations de salarié-es ARDEAR.

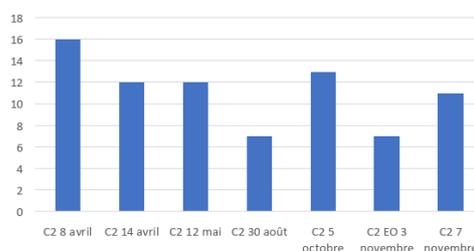
Répartition participation, ensemble des C2



Répartition de la participation à l'ensemble des C2.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Ci-dessous se trouve la répartition par réunion de C2 :

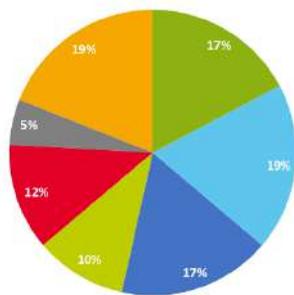
Participation aux C2



Répartition de la participation à l'ensemble des C2.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

La majorité des sujets des C2 de 2023 ont concerné : la formation, les finances, des sujets RH, des activités ARDEAR (MSP, SPC, MAEC, Paysannons etc.)

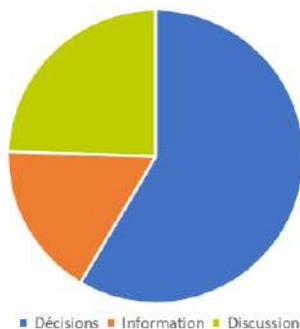
RÉPARTITION DES SUJETS



Répartition des sujets sur l'ensemble des C2 de 2023.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Une majorité des sujets ont concerné des points de décision, le reste se répartissant entre des points de discussion ou d'information.

Répartition des actions



Répartition des actions sur l'ensemble des C2 de 2023.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

COMMISSIONS

2 commissions finances ont eu lieu, 1 commission formation, et 1 commission formation et finances, et 2 commissions Installation-Transmission.

Ces commissions composées de salarié-es et d'administrateur-ices référent-es sur ces sujets ont pour but de traiter des sujets spécifiques pour éclairer les décisions des instances décisionnelles de l'ARDEAR.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE



**ARDEAR CVL - Un réseau engagé et militant
pour l'Agriculture paysanne**



Page d'accueil du site internet de l'ARDEAR Centre-Val de Loire
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

MODALITÉS



Illustration des Cafés-communication en 2023
Crédit : Storyset - Freepik

Lancement des «Cafés-communication»: réunions de 30 minutes tous les mois, regroupant les chargées de communication des différentes associations membres du réseau InPACT Centre (InPACT 37, Terre de Liens, ADAR-CIVAM, Solidarité Paysans).

De par les mouvements sur le poste de chargée de communication en 2023, la Commission communication n'a pas pu être relancée.

NOMBRE D'ABONNÉ·E·S



Facebook
1940 abonné·e·s



Instagram
337 abonné·e·s



LinkedIn
100 abonné·e·s



YouTube
56 abonné·e·s



Lettres infos
34 090 destinataires



Site internet
**1 484 857 visites
(au national)**

FACEBOOK

Le réseau social Facebook permet de capter un public âgé en moyenne de plus de 35 ans (**les 35-50 ans composant la majeure partie de l'audience**)*. Le positionnement sur Facebook permet de cibler un public large, **de personnes s'intéressant aux questions de la reconversion professionnelle, d'idées de sorties et de visites de fermes, ainsi que la thématique de la transmission**. Par ailleurs, le partage d'événements sur Facebook est un outil fédérateur.

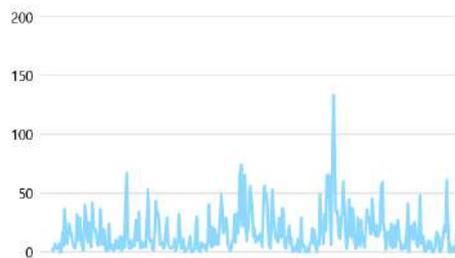
160 nouveaux followers sur l'année 2023 sur Facebook (Le nombre de nouveaux followers moins le nombre de personnes qui ont arrêté de nous suivre au cours de l'année 2023).

173 nouveaux suivis (Le nombre de fois où des comptes ont commencé à nous suivre au cours de l'année 2023).

121 publications ont été mises en ligne. Le taux d'interaction moyen a été de 5 personnes. (Le nombre moyen de J'aime ou de réactions sur une publication, d'enregistrements, de commentaires et de partages, moins le nombre d'interactions supprimées).

Visites de la Page Facebook ①

5,9 K ↑ 711,6



Nombre de visites de la page Facebook sur l'année 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

INSTAGRAM

Instagram s'adresse plutôt à une audience dite «jeune», située entre 16 et 35 ans*. **L'utilisation de ce réseau par l'ARDEAR permet de capter des futur-es stagiaires, des jeunes en formation agricole et des porteur-euses de projet**. Le réseau Instagram est également **un terrain de politisation et semble pertinent dans le relais de contenu relatif à l'Agriculture paysanne** (articles, documentaires, podcasts, événements, etc).

Différents formats de relais de contenus sont disponibles : le *reel* (publication d'1mn30, la *publication* (équivalent au «post» sur Facebook), la *story* (valable également sur Facebook, elle permet d'identifier des partenaires, d'insérer une vidéo et/ou du son et reste en ligne 24h). Le reel et la story sont les formats les plus consultés sur Instagram. **Les fermes publient et republient souvent des stories (jour de marché, nouvelle production, naissances dans l'élevage, changement du paysage, recommandations lectures, etc).**



Capture d'écran du compte instagram de l'ARDEAR en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

*chiffres issus du Journal *Les Echos*

<https://solutions.lesechos.fr/com-marketing/c/quel-reseau-social-utiliser-pour-bien-cibler-son-audience-et-developper-son-activite-25613/>

YOUTUBE

La chaîne Youtube de l'ARDEAR Centre-Val de Loire a enregistré **15 abonnés supplémentaires en 2023**. Elle comptabilise 1210 vues sur l'ensemble des vidéos présentes sur la chaîne. **Le contenu le plus visionné est la vidéo sur les semences paysannes** («*Les semences paysannes : pour un pain vivant et nourrissant*»), puis «*Le diagnostic Agriculture paysanne*», et en 3ème position, la vidéo sur la transmission («*Transmettre, ou la force d'un réseau*»). Le nombre de vues total sur l'année est équivalent à celui de l'année précédente. La plupart des personnes ayant atterri sur la chaîne sont venues de l'extérieur (recommandation suite à un post sur les réseaux sociaux, bouche-à-oreille, etc). Seules 172 personnes ont visionné un contenu de la chaîne à la suite d'une recherche YouTube.



Nombre de vues des vidéos YouTube en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Vos contenus populaires pour cette période

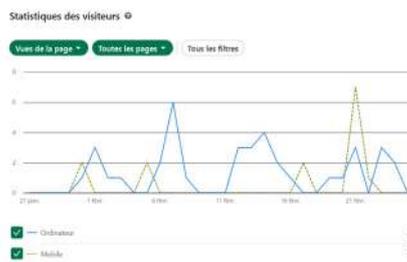
| Contenus | Date de mise en ligne | Durée moyenne | Vues |
|---|-----------------------|---------------|------|
| 1 Les semences paysannes : pour un pain vivant et nourrissant | 21 fév. 2023 | 2:22 (46,1 %) | 306 |
| 2 Le diagnostic Agriculture Paysanne | 9 jan. 2023 | 1:36 (35,6 %) | 251 |
| 3 Transmettre, ou la force d'un réseau | 25 sept. 2022 | 2:08 (49,0 %) | 126 |
| 4 Formation de l'élève au Projet - ARDEAR Centre-Val de Loire - ARDEAR37 | 25 juil. 2022 | 0:58 (15,6 %) | 109 |
| 5 Les semences paysannes : clé de voûte de la transition agroécologique des ferm... | ... | ... | ... |

Vidéos YouTube les plus populaires en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LINKEDIN

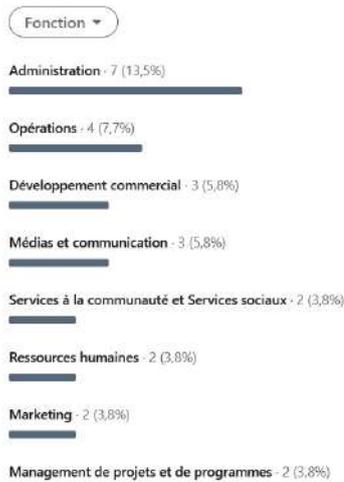
Le réseau social LinkedIn s'adresse aux **personnes de 20 à 62 ans, qui ont suivi et terminé au moins une formation au cours de leur vie**. La population utilisant LinkedIn est une population dite «active». À l'ARDEAR, nous utilisons notamment ce réseau pour **publier des offres d'emploi, notre catalogue mensuel de formations, et ponctuellement, pour appuyer des formations départementales** en manque de stagiaires inscrit-es.

La plupart des visiteur-euses du profil LinkedIn de l'ARDEAR Centre-Val de Loire habitent dans la région (50% des visiteur-euses). Ils et elles occupent majoritairement une place dans l'administration du secteur de l'agriculture (53.8%).

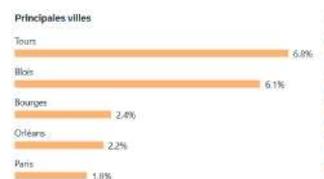


Statistiques des visiteur-ices de la page LinkedIn de l'ARDEAR en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Données démographiques des visiteurs



Données démographiques de visiteur-ices en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Données géographiques de visiteur-ices en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LETTRES INFO

Au total, sur l'année 2023, **34 090 personnes ont reçu une newsletter** de l'ARDEAR Centre-Val de Loire. Ce nombre correspond à **l'ensemble des destinataires des 19 envois réalisés** par l'échelon régional au cours de l'année.

Dans le détail, **2 lettres d'information ont été envoyées** (l'une le 30 juin, et l'autre le 24 octobre 2023). **4 lettre d'annonces foncières ont été émises.** Et **12 envois du catalogue de formation** ont également été réalisés (1 envoi à chaque début de mois).

149 personnes se sont désinscrites des listes de diffusion de l'ARDEAR Centre-Val de Loire au cours de l'année 2023. **3632 personnes sont inscrites au catalogue de formation, 3688 personnes ont souscrit à la réception des listes d'annonces foncières, et 1907 personnes se sont abonnées à la lettre-info de l'ARDEAR.** 35% des destinataires ont réellement cliqué pour ouvrir le mail reçu.



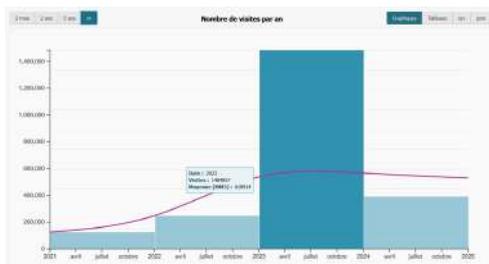
Ensemble des statistiques Brevo sur l'année 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Taux d'ouverture des mails envoyés sur l'année 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

SITE INTERNET

La comptabilisation du nombre de visites du site internet de l'ARDEAR est liée au site global de la FADEAR. C'est pourquoi le nombre de consultations du site, depuis sa création est de 1 484 857 visites.



Taux de visites du site de la FADEAR en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Le plus fort taux de visites du site en 2023 est enregistré pour la rubrique «*Qui sommes-nous ?*».



Statistiques par rubriques
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Ensuite, les trois articles les plus consultés sont :

- «*Les mentions légales*»
- «*DNA et DJA 2023-2027, on vous explique*»
- «*La plaquette L'agriculture paysanne : un projet politique*»

| Les plus populaires : | Les plus visités depuis le début : |
|---|--|
| 1. 1. Mentions légales | 38. 2. Lettre d'information foncière |
| 2. DNA et DJA 2023-2027, on vous explique | 40. 3. Lettre d'information FADEAR |
| 3. Questions relatives aux aides à la ferme du 15 au 25 février 2024 | 45. 4. Réponses aux questions relatives aux aides à la ferme |
| 4. 3. La plaquette "Agriculture paysanne : un projet politique" | 46. 5. La Fédération régionale agricole |
| 5. Terre de bien-être son rapport 2024 sur le partage foncier agricole | 47. 6. Catalogue de formations - Juin 2023 |
| 6. Cartographie des initiatives agricoles des communes de l'ARDEAR | 48. 7. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 7. Paysannes Paysannes : les années 2024 du copinage agricole ouvertes aux candidatures | 49. 8. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 8. Des aides PAC pour les jeunes et les maraîchers | 50. 9. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 9. L'ARDEAR CVL met en œuvre un programme d'installation transmissibles | 51. 10. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 10. 2. Les 50es de l'agriculture paysanne arrivent près de chez vous ! | 52. 11. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 11. La Fédération Régionale agricole | 53. 12. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 12. 2023-2027 : le nouveau plan stratégique de la Confédération Paysanne | 54. 13. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 13. 2. La 3D Agriculture et alternatives : même combat | 55. 14. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 14. L'ARDEAR CVL met en œuvre un programme d'installation transmissibles | 56. 15. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 15. TRANSMISSIBLES : Permis de construire, filières et villages | 57. 16. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 16. Le réseau agricole / Des offres pour le paysan | 58. 17. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 17. Annuaire des communes de l'ARDEAR CVL | 59. 18. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 18. Présentation commission installation-transmissibles de l'ARDEAR CVL | 60. 19. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 19. Société de France "Jeunes installés" à Coteaux du Loir - Le Village | 61. 20. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 20. Accueil d'adhésions | 62. 21. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 21. Clap de fer de la Sommette "De l'arbre au projet" | 63. 22. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 22. Réunion d'information "De l'arbre au projet" le 3 mars, 17h-18h | 64. 23. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 23. [Info] mardi 14 mars 17h30 - 18h30 : L'ARDEAR CVL, c'est qui ? | 65. 24. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 24. Journée L'ARDEAR | 66. 25. L'ARDEAR CVL, c'est qui ? |
| 25. Conférence mardi 1 | 67. 26. 1. La 3D Agriculture paysanne expliquée aux citoyens |
| 26. 1. La 3D Agriculture paysanne expliquée aux citoyens | 68. 27. Les services paysannes - 06 de visite de la transition agroécologique des fermes |
| 27. Les services paysannes - 06 de visite de la transition agroécologique des fermes | 69. 28. TRANSMISSIBLES : 100 ans de 250 ans avec 3 fois de terres agricoles |
| 28. TRANSMISSIBLES : 100 ans de 250 ans avec 3 fois de terres agricoles | 70. 29. Paysannes Paysannes - Accueil |
| 29. Paysannes Paysannes - Accueil | 71. 30. Un réseau pour le développement agricole et alimentaire |
| 30. Un réseau pour le développement agricole et alimentaire | |

Articles les plus consultés sur le site
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

PRESTATIONS

DEMAIN PAYSAN

4 numéros ont été mis en page en 2023 par l'ARDEAR Centre-Val de Loire.



Demain Paysan N°50
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Demain Paysan N°51
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Demain Paysan N°52
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Demain Paysan N°53
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

CIAP

Les chargées de communication ont réalisé 3 plaquettes pour la CIAP en 2023 : la plaquette **Stage Paysan Créatif (SPC)**, la plaquette de présentation de la **Couveuse d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP)**, et une plaquette pour les **Espaces Test Agricoles (ETA)**.



Plaquette de présentation du Stage Paysan Créatif
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Plaquette de présentation de la CIAP
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Plaquette explicative sur les Espaces Tests Agricoles
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

L'INSTALLATION



Photos prise lors du de la formation De l'Idée au Projet 2023
Crédit : ADEARI (36)

Le réseau ARDEAR et ADEAR est un acteur important de l'installation agricole sur la région, tant en nombre de porteur-euses de projet (en constante augmentation), que de typologie des projets accompagnés.

L'ARDEAR a pour mission de coordonner ces actions, en collaboration étroite avec des structures partenaires, comme la CIAP. Au-delà des missions de coordination, l'ARDEAR prépare et siège dans les instances politiques (Comité Régional Installation Transmission-CRIT), recherche de nouveaux financements ou des financements complémentaires, et communique sur notre offre d'accompagnement et des actions spécifiques.

L'installation se répartit en plusieurs phases et modalités d'accompagnement, mais aussi de financements.

L'émergence :

- **Le primo-accueil** (accueil et cafés installations) financé par la DRAAF, sous le dispositif AITA
- **Le dispositif d'accompagnement collectif «De l'Idée au Projet»** financé par le service *Formation* du Conseil Régional

L'accompagnement :

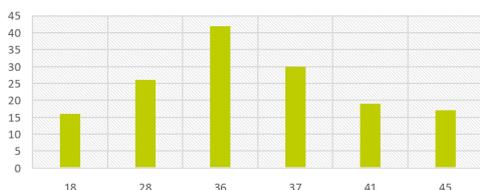
- **L'accompagnement individuel** de Porteur-euses de Projet (PdP), financé par la DRAAF, sous le dispositif AITA
- **L'accompagnement individuel ou collectif de PdP avec un projet d'installation collective**, financé par le Conseil Régional.
- **La formation longue «Stage Paysan Créatif»** du parcours certifiant «*Entreprendre en Agriculture paysanne*» gérée par la CIAP et dispensée par les ADEAR. Elle est financée dans le cadre du Programme Régional de Formation du Conseil Régional.

L'ÉMERGENCE

1/ LE PRIMO-ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

En 2023, 150 porteur-euse-s de projets ont été accueilli-es sur l'ensemble de la région, se répartissant géographiquement de la manière suivante :

Répartition des PdP accueillis par département



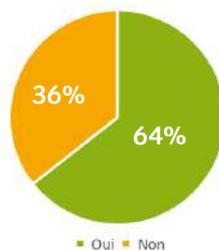
Répartition des porteur-euses de projet accueilli-es par département
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Par ailleurs, en 2023, 54 porteur-euse-s de projet accueilli-es les années précédentes étaient toujours suivi-es par les ADEARs, portant le nombre total de porteur-euse-s de projet suivi-es à 204.

Sur les 150 personnes accueilli-es en 2023, 92 sont accompagnées.

L'accompagnement mené prend différentes formes en fonction des besoins exprimés, de la maturité du projet, du niveau de qualification et du mode de production envisagé. Une fois les besoins identifiés, les attentes clarifiées, les animateur-ice-s pourront proposer des temps collectifs, ainsi que des formations et stages à la ferme. Cet accompagnement est formalisé par un contrat de 1 an. En parallèle de cet accompagnement individuel, nous proposons presque systématiquement aux porteur-euses de projet qui sont en phase d'émergence de participer à notre dispositif d'accompagnement collectif « De l'Idée au Projet » (voir plus bas).

Proportion des PdP accompagnés par une ADEAR

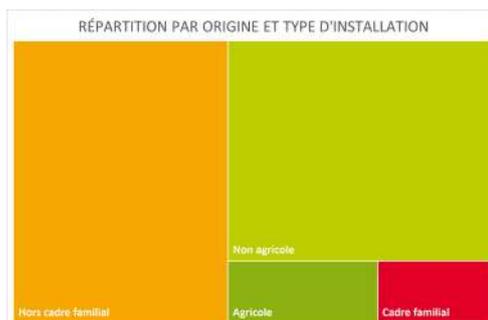


Proportion des PdP accompagnés par une ADEAR
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

La part des femmes accueilli-es est, comme les précédentes années, plus forte que celle des hommes : 54% de femmes en 2023.

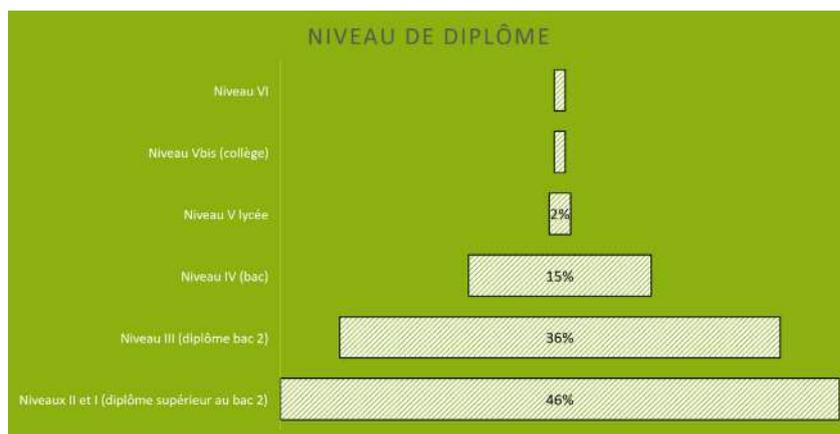
S'agissant de l'âge, 49% des personnes accueilli-es et accompagnées ont plus de 35 ans. **Seulement 14% des porteur-euse-s sont d'origine agricole et 11% ont pour projet de s'installer dans un cadre familial.**

La majorité du public accueilli et accompagné est Non Issu du Milieu Agricole (NIMA) et a un projet d'installation hors cadre familial.



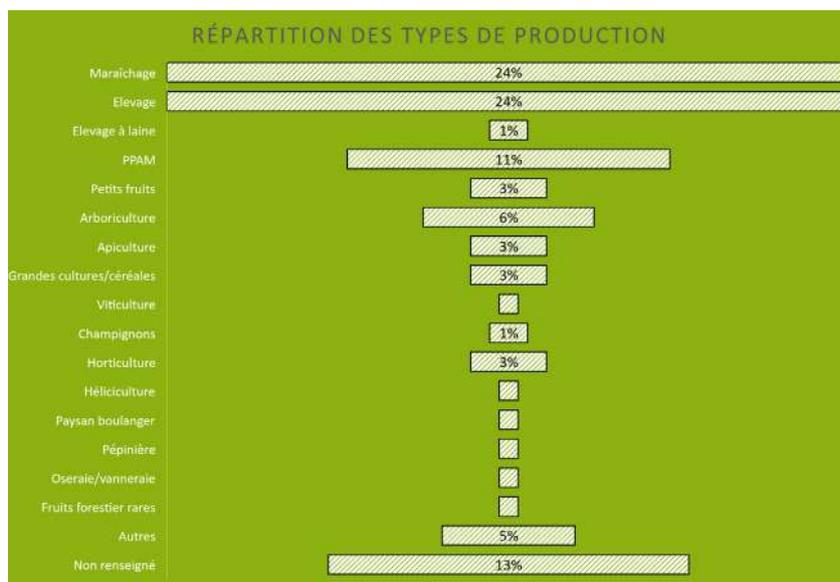
Répartition par origine et type d'installation
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Plus de 70% des personnes rencontrées ont un niveau d'étude supérieur bac+2 ou supérieur.



Niveau de diplôme des personnes rencontrées en primo-accueil.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

En 2023 il y a autant de projets en maraîchage qu'en élevage (bovin, ovin, caprin lait/viande). On note toutefois une grande diversité de productions envisagées. Seule la production principale est renseignée ici, plusieurs PdP envisagent néanmoins plusieurs ateliers.



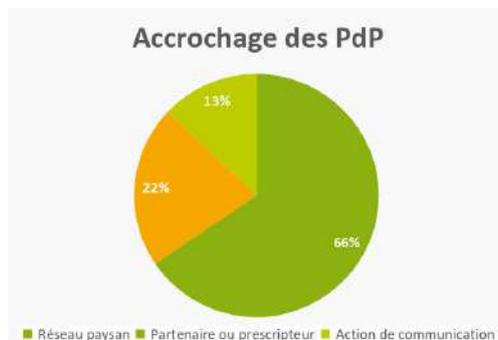
Répartition des projets de types de production chez les PdP en primo-accueil.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Au total, toute production animale confondue, **l'élevage (hors apiculture, héliculture et laine) concerne 36 projets contre 29 en 2022.**

Les porteur-euses de projet prennent contact avec les ADEAR via plusieurs canaux complémentaires :

- **Le réseau paysan** (bouche à oreille, mise en relation par d'ancien-nes porteur-euses de projet, ...) : **66 %**
- **Les actions de communication** (flyers, journées de sensibilisation, relations presse et médias, réseaux sociaux ...) : **13%**
- **Les partenaires et prescripteurs** (réseau InPACT, partenaires de l'Installation-transmission, chambres d'agriculture, MSA, Pôle emploi) : **22%**

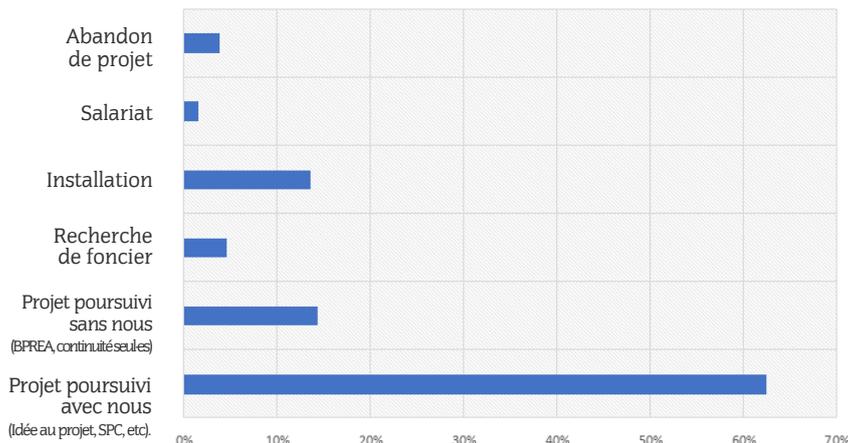
On note comparativement à 2022 une baisse légère des prescriptions et de l'impact des actions de communication. Le réseau paysan et donc la mise en relation et le bouche à oreille est l'action qui a le mieux fonctionné cette année. Cette baisse est corrélée avec une baisse globale de présentation spontanée (y compris en PAI) des PdP pour l'année 2023 (retours comité technique CRIT 2023).



Accrochage des PdP lors du primo-accueil
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Concernant la suite donnée par les PdP suite à leur accueil, 92 sont accompagné-es comme mentionné plus haut, ils se retrouvent dans la catégorie « projet poursuivi avec nous » mais aussi « recherche de foncier » ou Installation », certain-es décident soit de continuer les démarches par eux/elles même (BPREA, recherche de foncier ou installation avec d'autres acteur-ices), soit d'entrer en salariat agricole. 5 personnes ont aussi préféré abandonner leur projet.

Suite envisagée



Suite envisagée par les PdP après le primo-accueil
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

TEMPS COLLECTIFS

En complément des sessions d'accompagnement individuel, les ADEAR ont organisé des rencontres collectives dynamiques telles que des cafés-installation ou des apéros-installation. Ces rencontres ont une variété de thématiques pertinentes, telles que les modèles résilients et l'installation, être une femme et s'installer en agriculture, la commercialisation, l'installation en maraîchage etc. Pour enrichir les échanges, des supports visuels tels que des projections de films ou des témoignages directs ont été proposés. En 2023, **12 réunions ont été organisées**, elles ont réuni **128 participant-es** au total.

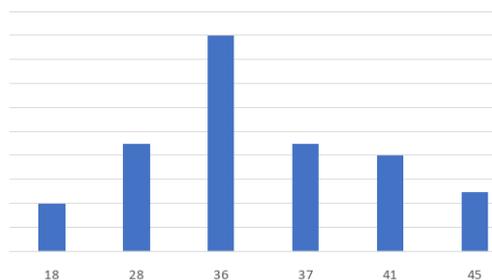


Flyer de communication pour l'Apero-Transmission de l'ADEAR 28
Crédit : ADEAR 28

2/ DE L'IDEE AU PROJET

En 2023, 7 sessions du dispositif d'accompagnement collectif *De l'Idée au Projet* ont eu lieu sur la région regroupant un total de 53 participant-es. Les sessions ont été réparties sur l'année, avec une session par département et deux sessions dans l'Indre.

Répartition des stagiaires par département



Répartition des stagiaires par département
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Répartition des participant-es par département
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

PROFIL DES STAGIAIRES

Les participant-es des sessions de 2023 étaient pour part équivalente **en recherche d'emploi ou dans un emploi salarié**. Une plus petite proportion est indépendant-e ou étudiant-e.

Un peu plus de la moitié d'entre eux-elles ont plus de 35 ans et une majorité sont des femmes (62%). Au moins 40% d'entre eux ont un niveau d'étude supérieur à un Bac +2. Comme les autres années les productions végétales sont largement sur-représentées : **46% avaient un projet principal d'installation en maraîchage**. Néanmoins il faut remarquer que **la part des projets d'élevage est en légère hausse par rapport aux autres années : 17%**.

Ce dispositif est **un accompagnement phare de la région Centre à ce stade de l'émergence**, car il n'a pas d'égal tant en terme de contenu pédagogique que de modalités (itinérance sur des fermes, interventions de structures très différentes, témoignages de paysan-nes). Les retours sur ces sessions sont en général très bons.

Accueil très convivial ; intervenants pertinents ; très bon accueil des paysans du réseau.

Extrait du témoignage d'un-e stagiaire à l'issu du DIAPA
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Merci de m'avoir fait voir la Beauca autrement, dans sa diversité. J'ai particulièrement apprécié les visites dans les fermes en polyculture sauvage / paysanne-boulangère. J trouve que c'est important de faire voir ce type de fermes aux porteur-es de projet, car ce sont des fermes moyennes voire grandes qui seront à transmettre dans les prochaines années ! J'ai aussi aimé les interventions de collègues (du réseau et autres) et l'animation !

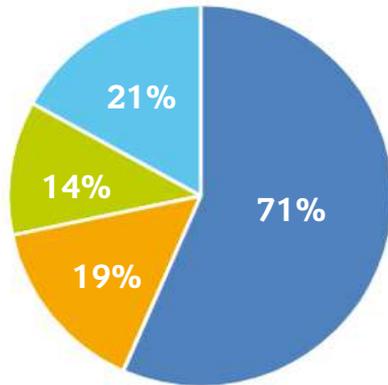
Extrait du témoignage d'un-e stagiaire à l'issu du DIAPA
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Excellente formation où tous les thèmes liés au monde paysan sont abordés, à nous de les développer

Extrait du témoignage d'un-e stagiaire à l'issu du DIAPA
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Il faut par ailleurs noter que ce dispositif d'accompagnement est essentiel dans le parcours de l'installation, car les participant-es s'orientent très fréquemment vers une formation longue à l'issue de ces 7 jours :

Suites envisagées à l'issue de la formation



■ Formation longue (BPREA/SPC) ■ Installation ■ salariat agricole ■ Non connu/en réflexion

Suites envisagées à l'issue des 7 jours d'accompagnement De l'Idée au Projet
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Ensemble des photos prise lors du dispositif d'accompagnement De l'Idée au Projet 2023
Crédit : ADEARI (36)

ZOOM

3/ L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR-EUSES DE PROJET AVEC UN PROJET D'INSTALLATION EN COLLECTIF

Depuis 2023, l'aide régionale sur l'accompagnement à l'installation à destination de notre réseau est orientée vers l'accompagnement des PdP avec un projet d'installation en collectif.

Nos structures sont de plus en plus sollicitées pour des accompagnements collectifs dans le cadre du parcours à l'installation. Et c'est aussi un des moyens de répondre à l'inadéquation de l'offre des fermes à reprendre en région Centre et la typologie des projets que nous accompagnons.

Différents types de collectifs, avec des compositions différentes sont concernés par cet accompagnement.

- De plus en plus de porteur-euses de projet sur notre territoire souhaitent constituer un collectif pour s'installer, soit avec des personnes pré-identifiées, porteur-euses de projet et/ou paysan-nes déjà installées, soit en ayant besoin d'accompagnement pour identifier des futur-es associé-es.
- Soit des porteur-euses de projet qui ont des projets individuels mais souhaitent être accompagné-es collectivement, car ils/elles s'installent sur le même territoire, avec la même production, ou dans des productions différentes mais peut-être complémentaires. Ces collectifs intègrent souvent des paysan-nes déjà installé-es sur le territoire visé par les porteur-euses de projet et souhaitent être accompagnés notamment sur la complémentarité de leurs productions, le maillage du territoire notamment en termes de débouchés, la mutualisation et mise en commun du matériel, des ressources humaines.

Au total ce sont 39 personnes qui ont été accompagnées pour 16 collectifs différents. Voici la composition des collectifs :

- 12 collectifs avec 2 personnes accompagnées
- 2 collectifs avec 3 personnes accompagnées
- 1 collectif avec 4 personnes accompagnées
- 1 collectif avec 6 personnes accompagnées

Ces collectifs peuvent être composés de plus de personnes, il s'agit ici juste du nombre de personnes accompagné-es porteur-euses de projet (PdP).

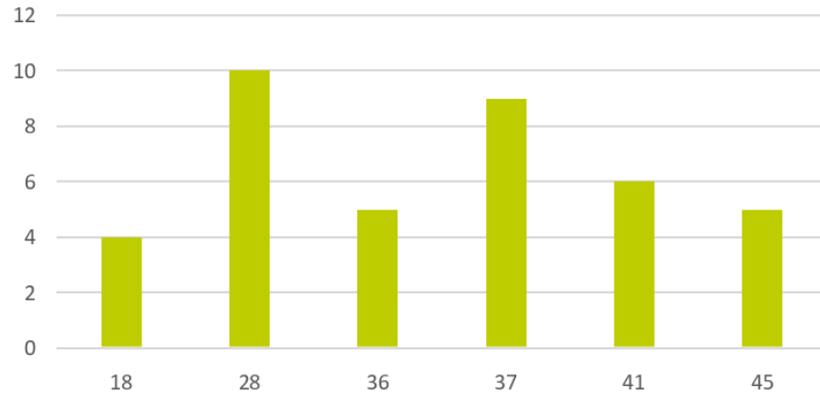
4/ PROFIL DES PDP ACCOMPAGNÉ-ES DANS LE CADRE D'UN PROJET D'INSTALLATION EN COLLECTIF

94%

des Pdp ne sont pas d'origine agricole

« les NIMA »

Répartition des Pdp par département



Répartition du nombre de porteur-euses de projet par département.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

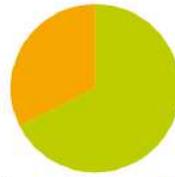
Répartition par sexe



■ Hommes ■ Femmes

Données sur les profils des Pdp accompagnés.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Répartition par âge



■ Inférieur ou égal à 35 ans ■ >35 ans

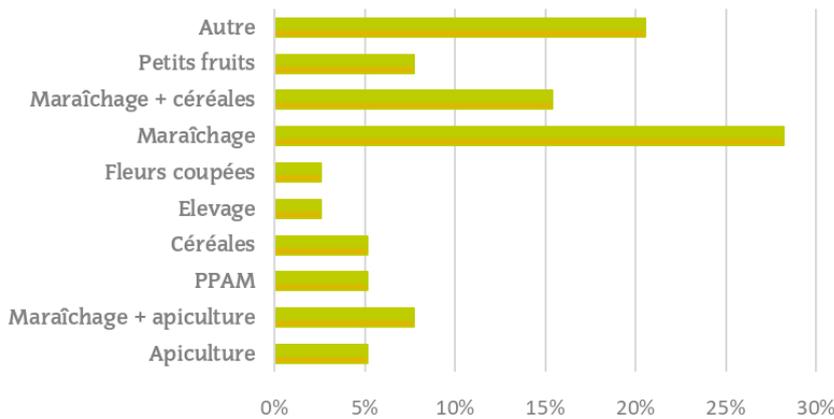
Données sur les profils des Pdp accompagnés.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

RÉPARTITION PAR ORIGINE ET TYPE D'INSTALLATION



Répartition des Pdp par origine et type d'installation
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

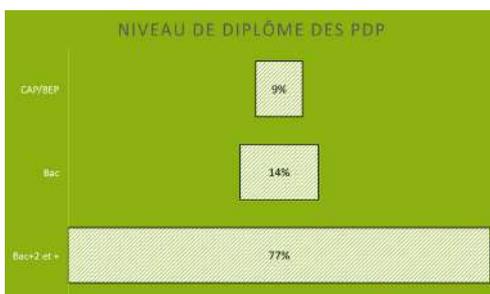
Type de production



Répartition du nombre de porteur-euses de projet par type de production envisagée
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

97%

s'installent en dehors du cadre familial.



Niveau de diplôme des Pdp
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LA TRANSMISSION

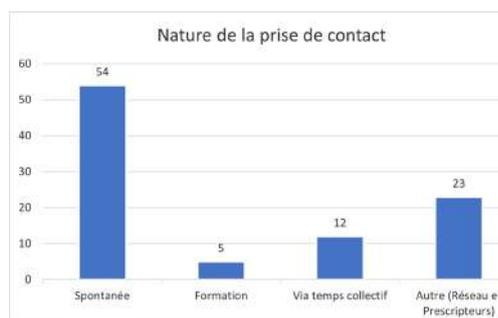


Photographie issue d'une formation
Crédit : ADEARI (36)

1/ REPÉRER LES CÉDANTS

En 2023, 94 cédant-e-s ont été repéré-es.

Ces cédant-es ont été repéré-es par l'intermédiaire des différents outils du réseau. **Une grande majorité (54 sur 94) s'est présentée à l'ADEAR départementale de manière spontanée**, ce qui nous permet d'estimer une certaine efficacité des outils de communication mis en place les années précédentes pour faire connaître nos actions (plaquette, articles de presse, réseaux sociaux). La prescription d'autres acteurs, partenaires du réseau et d'autres acteurs sensibilisés à nos actions a permis de repérer une vingtaine de cédant-es. **L'organisation de temps collectifs et événements ainsi que nos actions de formation ont permis de repérer une quinzaine de cédant-es.**



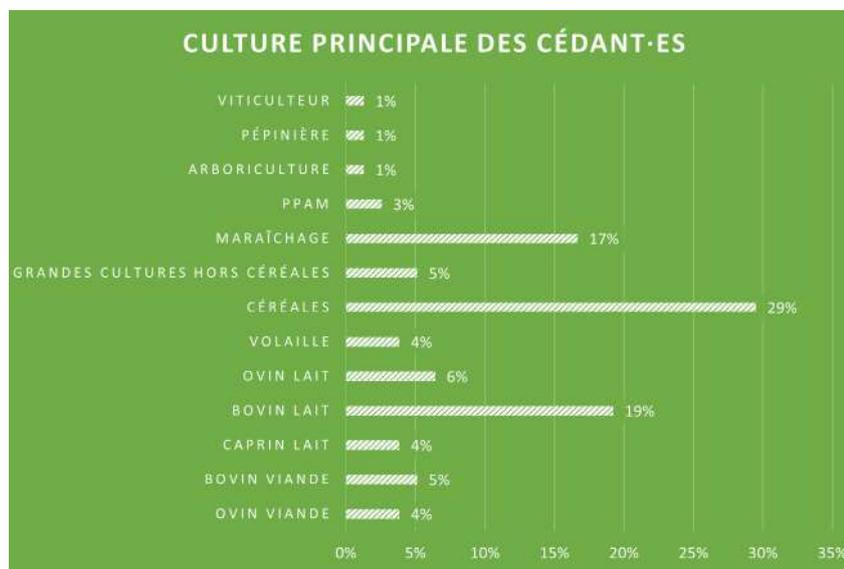
Nature de la prise de contact par les cédant-es
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Les actions entreprises auprès des prescripteurs agricoles et para-agricoles par nos structures ces dernières années et notamment à partir de 2023 auront des répercussions à moyen et long terme. Un constat global émerge des observations des animateur-ices dédié-es à l'installation : repérer des cédant-es, surtout en dehors de nos réseaux établis, s'avère être une tâche ardue. Malgré une augmentation du nombre d'agriculteur-ices prenant leur retraite, attirer préventivement vers nos structures des cédants potentiels reste un défi. L'inadéquation entre les types d'exploitations disponibles à la reprise, en particulier des fermes

céréalières et laitières, et les projets envisagés par les porteur-euses de projet, comme constaté dans le bilan d'installation, aggrave cette problématique.

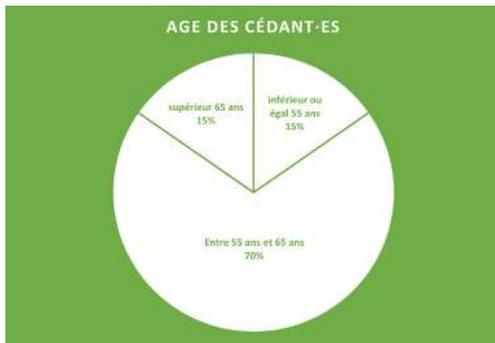
La transmission agricole est un sujet complexe, mêlant des enjeux familiaux, financiers et historiques, ce qui rend parfois délicate la position de l'accompagnateur-ice. C'est pourquoi un effort régional est déployé par le réseau des ADEAR pour renforcer les compétences des équipes sur ces questions, notamment à travers des séances d'analyse de pratique et l'identification de formations adaptées.

La répartition géographique des cédant-es repéré-es (majoritairement présents en Eure-et-Loir) explique aussi la répartition des cultures principales de ceux-ci, majoritairement sur des cultures céréalières ou autres grandes cultures :



Culture principale des cédant-es accompagnés par les ADEAR du Centre-Val de Loire
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

La grande majorité des cédant-es repéré-es et/ou rencontré-es ont entre 55 et 65 ans. Comparativement à 2022 de plus en plus de cédant-es ont plus de 65 ans.



Âge des cédant-es
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

L'enjeu du repérage des cédant-es est de pouvoir les accompagner dans un processus de transmission pour trouver un-e repreneur-euse, ou lorsque ceux ci sont identifié-e-s de faciliter le processus. C'est pourquoi **il est nécessaire de les identifier bien en amont de la date d'échéance (retraite, ou autre date clé selon les situations) pour pouvoir préparer la transmission** au mieux, avec les proches, sur le volet financier, voire technique lorsque des ajustements sont nécessaires sur les fermes pour pouvoir mieux transmettre.

En effet, seulement 28% des cédant-es repéré-e-s en 2023 avaient un-e repreneur-euse d'identifié-e.

Des COPIL de repérages ont été organisés dans 4 départements, à raison de 2 COPIL par département. Le rôle de ces comités de pilotage de repérage territorial, constitué de paysan-nes référent-es et si nécessaire de partenaires, est de permettre la transmission à l'accompagnateur-ice du contact de toutes les personnes susceptibles de céder leur ferme à long, moyen et court terme.

Les ADEAR ont organisé 5 événements de sensibilisation, qui est l'un de nos moyens d'attirer et de repérer des cédant-es sur le territoire, rassemblant 47 personnes autour de témoignages, projections-débats pour amener le sujet de la transmission.

2/ L'ACCOMPAGNEMENT DES CÉDANT-ES

Parmi les 94 cédants repérés, 44 d'entre eux, soit près de la moitié (46%) ont bénéficié d'un accompagnement.



Répartition des cédant-es accompagnées
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Concernant l'accompagnement en collectif, 4 actions ont été menées, rassemblant 35 personnes.

L'ADDEAR 41 a animé en mars 2023 un accompagnement collectif à la transmission auprès d'éleveur-euses laitières, sur la thématique «Anticiper la transmission de sa ferme et les impacts sur ses dernières années de production». Cet accompagnement en collectif animé par l'accompagnatrice ADDEAR a permis des échanges entre cédants en vaches laitières sur les choix techniques et le calendrier départ et production autour d'un cas concret : «comment gérer la continuité ou l'arrêt de la production laitière/ calendrier d'insémination».

MUTUALISATIONS

L'équipe Installation/Transmission s'est réunie régulièrement que ce soit en présentiel (3 journées) ou de manière régulière en visio (avec tout ou partie de l'équipe) pour le partage et la coordination des projets, les échanges de pratiques, la résolution de problématiques. **Ces temps ont permis de balayer des questions transversales, stratégiques, et permettent aussi la montée en compétence collective notamment en mutualisant les outils et pratiques. C'est aussi un espace privilégié pour coordonner les demandes de financement et des bilans.**

ANNONCES FONCIÈRES

En 2023, **4 lettres d'informations foncières ont été diffusées** en février, mai, juillet et octobre. Elles présentent l'ensemble des annonces foncières actualisées de la Région Centre-Val de Loire. Cette newsletter est diffusée via une liste de diffusion à plus de 3800 destinataires constitués de structures partenaires régionales et départementales impliquées dans le foncier (Terre de Liens, structures de réseau InPACT, Pays, Lycées agricoles, etc.) et à des paysan-nes ou porteur-euses de projet identifiées. Ces lettres d'infos foncières sont ouvertes par environ 45% des récipiendaires, et ont en moyenne 400 interactions (clics sur les liens des lettres d'infos).

Environ **17 nouvelles annonces foncières** ont été élaborées avec les cédant-es par les animateurs et animatrices départementales, avec l'appui de l'ARDEAR pour la mise en forme et la diffusion. Elles présentent l'état actuel des fermes et les conditions de transmission possibles. Les annonces foncières sont mises en forme et diffusées au fil de l'eau toute l'année, pour assurer une réactivité maximum auprès des cédant-es. Elles sont mises en ligne sur le site de l'ARDEAR CVL et sur le site de Terre de Liens, Objectif Terres. Chaque animateur-ice départemental relaie également ses nouvelles annonces auprès de ses partenaires, de ses porteur-euses de projet et sur ses propres canaux de diffusion (newsletter, site internet, Facebook, etc.). L'ARDEAR relaie également ces annonces sur les réseaux sociaux :



REPRISE D'UNE FERME MARAÎCHÈRE BIO

Aujourd'hui
 Une ferme de 10 ha de terres agricoles à louer pour un maraîchage bio. Les terres sont situées dans la commune de...
 Adresse : ...
 Production possible : ...
 Informations disponibles : ...

Demain
 Cette ferme est gérée par un porteur de projet...
 La CHA et l'ARDEAR ont été en mesure de proposer un accompagnement...

Annnonce foncière de décembre 2023
 Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



EXPLOITATION MARAÎCHÈRE À TRANSMETTRE

Aujourd'hui
 Ferme de 10 ha de terres agricoles à louer pour un maraîchage bio. Les terres sont situées dans la commune de...
 Adresse : ...
 Production possible : ...
 Informations disponibles : ...

Demain
 Cette ferme est gérée par un porteur de projet...
 La CHA et l'ARDEAR ont été en mesure de proposer un accompagnement...

Annnonce foncière de novembre 2023
 Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



FERME CÉRÉALIÈRE & FOURRAGÈRE, À TRANSMETTRE

Aujourd'hui
 Ferme de 10 ha de terres agricoles à louer pour un maraîchage bio. Les terres sont situées dans la commune de...
 Adresse : ...
 Production possible : ...
 Informations disponibles : ...

Demain
 Cette ferme est gérée par un porteur de projet...
 La CHA et l'ARDEAR ont été en mesure de proposer un accompagnement...

Annnonce foncière d'octobre 2023
 Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LE PROJET CONNECTE



La réunion COPIL du 28 mai 2023
Crédit : InPACT Centre-Val de Loire

QU'EST-CE QUE LE PROJET CONNECTE ?

Fin 2022, une discussion a été entamée avec Terre de Liens Centre et InPACT Centre pour donner suite au projet ARPIDA (Développer, capitaliser et diffuser les connaissances sur les modes de transmission et de reprise innovants pour favoriser et faciliter les transmissions en région Centre – Val de Loire), terminé en 2021, et **continuer le travail sur la transmission et le lien avec les prescripteur-ices**. Nous avons donc décidé de répondre à l'appel à projet du PNDAR (programme national de développement agricole et rural), via un des dispositifs CAS DAR (Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural) « Démultiplication ». Le projet a été lauréat et son financement a débuté en septembre 2023. C'est un projet pluriannuel, de 36 mois, qui comporte 16 partenaires opérationnels associés au projet.

Le projet « CONNECTE », écrit à trois voix par Terre de Liens Centre, l'ARDEAR Centre et InPACT Centre et a pour ambition de répondre aux défis du renouvellement des générations agricoles. Le projet doit ainsi aboutir à **une meilleure**

diffusion et connaissance des outils et expériences créées par les structures de développement agricole en région Centre-Val de Loire mais également en Auvergne-Rhône-Alpes, en Île-de-France et en Bretagne. Il cherche également à créer ou renforcer l'articulation entre acteur-ices agricoles, para-agricoles, collectivités territoriales et acteur-ices privé-es pour faciliter la transmission-reprise par de nouveaux et nouvelles candidat-es.



Photo issue de la journée d'échanges sur les systèmes laitiers pâturants
Crédit : ADEAR 37

Pour cela, ce projet multipartenial vise à capitaliser, diffuser et essaimer les pratiques des acteur·ices de la région Centre-Val de Loire et de 3 autres régions pour :

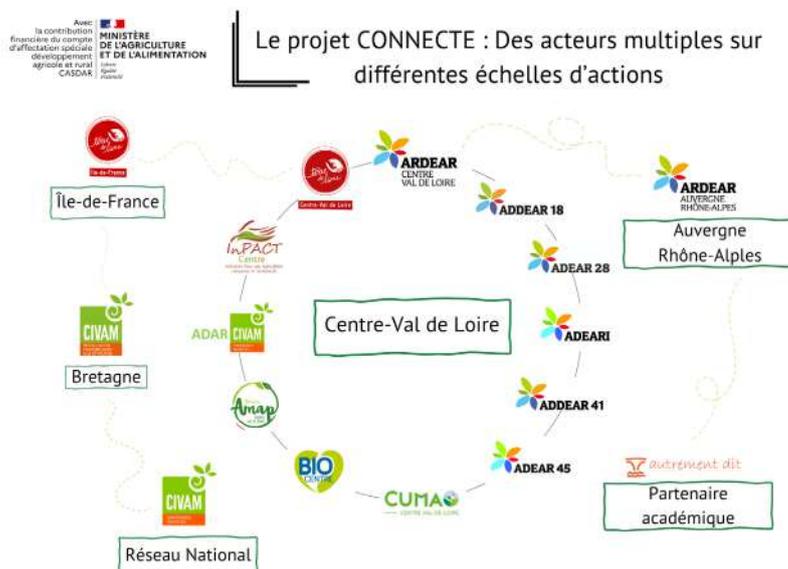
- **aller chercher plus de cédant·es** en levant les verrous de la transmissibilité, en sensibilisant, outillant et formant les prescripteurs (acteurs du monde agricoles et para-agricoles), les propriétaires de terres agricoles et les collectivités aux notions de transmissibilité et d'installation pour leur permettre d'agir à leur échelle.

- **aller chercher les porteur·euses de projet** en démultipliant les dispositifs existant, en créant des synergies et des partenariats avec les acteur·ices de l'orientation et de l'emploi pour créer l'envie et la possibilité de s'installer sur le territoire.

- **agir sur l'inadéquation entre l'offre des fermes à céder dans la région et la typologie des projets que nous rencontrons dans nos accompagnements** pour faciliter les processus d'installation : transférer et diffuser les connaissances sur les leviers permettant de faciliter les projets de transmission reprise (restructuration des fermes, installation en collectif, nouvelles formes d'installation et accès au logement).

Un premier comité de pilotage a eu lieu en décembre 2023, et les actions ont débuté dès le dernier trimestre 2023. Pour le réseau ADEAR et ARDEAR ces activités vont permettre de financer des actions réalisées autour de l'accompagnement (en amont) à l'installation et la transmission qui étaient peu financées jusqu'alors et de financer du travail de communication et de coordination au niveau régional.

L'objectif est d'augmenter le volume des porteur·euses de projet et des cédant·es, de mieux faire connaître nos actions, et monter en compétence notamment grâce aux expériences et à l'expertise de structures partenaires ayant déjà travaillé sur ces sujets dans d'autres régions.



La roue des acteur·ices du projet CONNECTE
Crédit : InPACT Centre-Val de Loire

LA THÉMATIQUE DU GENRE EN AGRICULTURE



Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Nous avons répondu en janvier 2023 à l'appel à manifestation d'intérêt pour le [Plan d'Action Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes \(PAREF\)](#). Piloté par BPI France, la délégation régionale pour les droits des femmes et à l'égalité et le Conseil Régional, **nous avons été lauréats d'une petite enveloppe de 15 000€ permettant d'initier des actions pour continuer à améliorer notre accompagnement des femmes dans nos réseaux** et à mieux connaître leurs besoins, les visibiliser et sensibiliser pour une transformation de l'environnement.

Répondre à ce type de projet fait sens pour notre réseau qui accompagne à l'installation une proportion beaucoup plus grande de femmes que d'autres réseaux:

- **45% des stagiaires en Stage Paysan Créatif** sont des femmes (2019-2022)
- **46% des entrepreneur-euses à l'essai** sont des femmes (portage d'activité au sein de la CIAP) (2019-2022)
- **47% des porteur-euses de projet** que nous accueillons et accompagnons à l'émergence de leur projet étaient des femmes (2022)
- **66% des participant-es à notre dispositif d'accompagnement collectif De l'Idée au Projet** étaient des femmes (2022)
- **43% des personnes que nous accompagnons individuellement dans la phase de post-installation** étaient des femmes (2022)

Un [appel à témoignages](#) a été lancé le 8 mars par l'ARDEAR pour visibiliser les femmes entrepreneures de nos réseaux et l'accompagnement dont elles ont bénéficié jusque là par nos structures. Cette action de communication forte nous permet de planter le sujet dans notre réseau et de mettre en avant le développement de cet axe.

L'APPEL À TÉMOIGNAGES

Cet appel a été relayé sur les réseaux sociaux et relayé largement par mail par toutes les ADEAR. Les salarié-es des ADEAR ont contribué à relayer cet appel et à identifier une dizaine de porteuses de projet et de paysannes.

Concernant la réalisation de cette action :

- 9 témoignages de femmes réalisés : Aurore, Bernadette, Sylvie, Marie-Agnès F., Anais, Katia, Marylène, Sandie et Marie-Agnès T.

- Diffusion via nos réseaux sociaux :

- 6 publications Instagram

- 16 publications Facebook

- 1 page sur le site de l'ARDEAR dédiée au projet « Femmes et Installation en agriculture Paysanne »

- 9 articles dans la rubrique actualités exemple.

- 1 article dans la lettre d'information de l'ARDEAR de juin 2023 « Femmes et Installation en agriculture paysanne »

- Une exposition en ligne réalisée : https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/expo_femmes_paysannes_vf

APPEL A TEMOIGNAGES !
PAROLES DE PAYSANNES !
A DESTINATION DES FEMMES ET MINORITÉS DE GENRE DU MONDE PAYSAN

POURQUOI UN APPEL A TEMOIGNAGES ?
À l'occasion du 8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

- Donner de la place et de la visibilité aux paysannes
- Mettre en récit la pluralité des parcours des femmes paysannes
- Proposer de nouveaux imaginaires et permettre aux femmes et personnes appartenant aux minorités de genre qui souhaitent s'installer et s'engager de s'identifier et s'inspirer

Les témoignages seront diffusés sur les réseaux sociaux de l'ARDEAR Centre-Val de Loire tout au long du mois de mars (et peut-être après !)

QUELLE TRAME DE TEMOIGNAGE ?
Choisissez un angle, celui qui vous inspire le plus !

- Le récit de votre parcours d'installation : les joies, les difficultés, ce que ça vous a apporté
- À quoi ressemblent vos journées de travail et ce que ça vous apporte
- Ce qui vous motive au quotidien !
- Le lien que vous entretenez avec votre ferme, avec votre territoire
- Il peut s'agir d'un témoignage croisé entre 2 générations de paysannes (ou plus !) : les différences ou similitudes que vous remarquez entre vos expériences
- Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas !

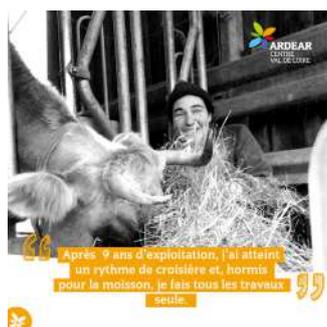
QUELLES FORMES DE TEMOIGNAGES ?
C'est comme vous préférez !

- Un texte accompagné d'une ou plusieurs photos de vous sur la ferme, de la ferme, de vos productions...
- Une vidéo : filmée au format portrait, de vous en train de parler en train de travailler, de votre ferme...

Envoyer vos témoignages courant mars
À l'adresse mail : communication@ardearcentre.org
Ou via les réseaux sociaux de l'ARDEAR CVL :

[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/ARDEARCENTRE](https://www.facebook.com/ardearcentre)
@ RESEAU_AGRICULTUREPAYSANNE

Appel à témoignages de paysannes de la région Centre-Val de Loire
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Ensemble : publications de portraits de paysannes de la région, ayant répondu à l'appel à témoignages
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Nous avons souhaité dans le cadre de ce projet organiser des temps de montée en compétence via de l'échange de pratiques et de savoirs sur les besoins spécifiques liés à l'accompagnement des porteuses de projet pouvant comprendre les sujets suivants : posture d'accompagnement, sexisme en agriculture, identification des structures partenaires sur différents sujets, l'adaptation des outils et des postes de travail, charge de travail et planification de la production en lien avec des projets de maternité, aspects administratifs (congé maternité, service de remplacement, aide au répit, changement de statuts...)

Cette montée en compétence des accompagnateur-ices de nos réseaux a eu lieu en plusieurs temps :



Animation «Le Bocal à poisson» sur le sexisme dans nos réseaux, été 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

- Un premier échange avec les autres membres du réseau InPACT sur le sexisme en agriculture et la manière dont nous y faisons face en tant que professionnelles de l'accompagnement et dans nos réseaux (lors des mutualisations d'été).
- 1 journée de montée en compétence animée par Sandra-Vanessa Liégeois de la coopérative Artéfacts divisée en deux temps : une première demi-journée le 23 octobre 2023 et une deuxième demi-journée aura lieu le 11 avril 2024.

- La première demi-journée a traité spécifiquement de la posture d'accompagnement et comment intégrer les enjeux de genre dans l'accompagnement de porteuses de projet. Y ont participé 14 accompagnateur-ices. Lors de cette demi-journée, plusieurs sujets ont été abordés, notamment à travers deux activités principales : le jeu des privilèges et le recueil en groupes d'initiatives existantes et d'idées pour l'accompagnement des porteuses de projets et des paysannes.

Dans le cadre de ce projet, les coordinateur-ices CIAP et ARDEAR ont participé à des temps du réseau national sur le sujet (CIVAM-FADEAR, RENETA etc.) et ont commencé à capitaliser les ressources disponibles.

Une des activités phare du projet était aussi pour les ADEAR de pouvoir consacrer du temps à initier, identifier et mettre en lien des femmes paysannes, porteuses de projet, adhérentes, souhaitant faire partie d'un groupe de parole, d'échange ou de soutien. Au total 88 femmes sont identifiées sur les 6 départements et certains groupes se sont même déjà rencontrés.



Journée de montée en compétence « accompagnement des femmes en agriculture »
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

L'AGRICULTURE PAYSANNE



Fête de l'Agriculture Paysanne en septembre dans l'Indre
Crédit : ADEARI (36)

Les animateur-ice-s ADEAR accompagnent les paysan-ne-s tout au long de leur carrière, à la fois sur les pratiques agricoles mais aussi sur l'autonomie et la vivabilité des fermes, en s'appuyant sur les principes de l'agriculture paysanne et de l'éducation populaire, à travers des échanges en groupe, des projets... L'ARDEAR coordonne les actions, leur financement et la communication, ainsi que les mutualisations.

1/ LES GROUPES D'ÉCHANGE DE PRATIQUES

LES GROUPES ACCOMPAGNÉS EN 2023

Les animateur-ices des ADEAR ont accompagné 27 groupes de paysans et paysannes sur l'agriculture paysanne, les pratiques agricoles, les changements de pratiques, dans le cadre de la convention Multifonctionnalité agricole (MFA - Axe 2) financée par la Région Centre-Val de Loire.

Ce sont 61 réunions qui ont permis à 198 paysan-ne-s d'être accompagné-es sur l'adaptation au changement climatique, la gestion de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité, la résilience des fermes et l'adaptation au territoire. Les changements de pratiques agricoles

sont au cœur des rencontres réalisées, que ce soit par nécessité économique, écologique, agronomique et/ou sociétale. Les échanges entre pairs y contribuent largement.

Ces espaces leur permettent aussi bien de mutualiser leurs savoirs, leur recherche de solutions que de partager, d'échanger en collectif sur leur système en Agriculture paysanne ou leur souhait de diversification pour certain-es, mais aussi d'y trouver un soutien réconfortant dans un contexte difficile. Les rencontres permettent d'affiner les besoins, d'initier des pistes et de chercher alors les relais techniques ou partenariaux

pertinents, voire de leur proposer une formation en lien direct avec leurs préoccupations (cf infra).

Certaines thématiques sont similaires aux années précédentes : agroforesterie, maraîchage, élevage (bovin, ovin, caprin, porc plein air, volailles), autonomie technique, grandes cultures, préservation des sols, traction animale... tandis que d'autres ont émergé cette année : **accueil pédagogique et social, valorisation de la laine, complémentarité céréalières et éleveur-euses ovins, politiques agricoles, ergonomie et postures au travail, plantes bio-indicatrices, résilience / consolidation des fermes.**



Photos issues de la formation
Maraîchage sur Sol Vivant de l'ADEARI
Crédit : ADEARI (36)



LES 6 GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE)

Certains groupes d'échanges de pratiques se structurent en Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE), via une demande d'« émergence » puis de « reconnaissance » auprès du Ministère de l'Agriculture. On en compte 6 au niveau du réseau des ADEAR CVL.

18 - *L'arbre, gardien du vivant*

28 - *Terres vivantes*

36 - *Autonomie en élevage*

36 - *Maraîchage sur sol vivant (émergence en 2023)*

37 - *Semences paysannes et transition agroécologique*

41 - *Traction animale*

Parmi les 5 GIEE pré-existants, l'animation ARDEAR du GIEE 37 s'est terminée au 30/06/2023, sans demande de renouvellement à ce stade.

Un groupe sur le thème du « Maraîchage sur sol vivant » (36), accompagné jusque là par l'ADEARI au titre de l'échange de pratiques, a déposé en 2023 une demande d'émergence de GIEE.

PARTICIPATION AUX INSTANCES RÉGIONALES

Lors du COREDEF de juin 2023, les animatrices de l'ADEAR 28 et de l'ADEARI ont pu valoriser leurs actions sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Le GIEE 28 a par ailleurs été mis à l'honneur lors d'une journée CASDAR à Paris et le GIEE 36 lors d'une journée d'échange entre membres de « groupes innovants » (GIEE/Groupes 30 000/Groupe Dephy) organisée par la Chambre Régionale d'Agriculture à Orléans.

L'ARDEAR a également participé à une réunion nationale de coordination de la capitalisation des Collectifs d'Agriculteurs en Transition AgroÉcologique (CATAE) pour le partage d'expériences et les exemples de valorisation des GIEE et des groupes 30 000.

Enfin, l'ARDEAR a contribué aux Assises Régionales de l'Eau organisées par la Région CVL le 7 novembre 2023.

DIAGNOSTIC AGRICULTURE PAYSANNE

Des ADEAR proposent aux paysan·nes le Diagnostic en Agriculture paysanne, appelé aussi «Diag' AP». Outil précieux de mise en mouvement, il permet de faire le point à 360° sur sa ferme, de la situer par rapport aux 10 principes de la charte du réseau, afin de réfléchir aux évolutions à engager sur sa ferme dans une démarche continue d'Agriculture paysanne.

Le résultat d'un diagnostic issu de la notation des 94 critères se présente de façon synthétique sous la forme d'une fleur à six pétales, chaque pétale symbolisant l'un des six thèmes. L'intérêt du Diag AP se situe, non pas dans les notes obtenues, mais dans la réflexion que le participant va initier pour faire évoluer ses pratiques et tendre vers les objectifs qu'il va lui-même se fixer.

Deux offres spécifiques payantes ont été réfléchies en 2023 au niveau régional, en cas de sollicitation liée aux aides à l'investissement du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA), puis en prévision du contrat de transition agroécologique que proposerait la Région en 2024.

L'ADDEAR 18 a été retenue avec deux autres départements pour conduire des Diag AP financés dans le cadre du projet national PLAACE piloté par la FADEAR.



La plaquette sur l'Agriculture paysanne
Crédit : FADEAR

L'AGRICULTURE PAYSANNE : UNE DEMARCHE GLOBALE

Pour des paysannes et paysans nombreux dans des campagnes vivantes !



La marguerite du réseau FADEAR - ARDEAR - ADEAR
Crédit : FADEAR

Un administrateur et une salariée de l'ADEAR 45 sont impliqués dans le groupe de travail national relancé par la FADEAR en 2023, afin d'ajuster les outils notamment de communication.

L'ARDEAR a contribué à l'organisation entre l'ADDEAR 41 et Terre de liens (régional et national) d'une formation des bénévoles de cette association sur l'approche globale d'une ferme en agriculture paysanne.

Deux salariées ARDEAR ont suivi la formation au Diag' AP à la FADEAR fin 2023 pour s'approprier l'outil et la démarche. La coordinatrice participe aux mutualisations nationales de la FADEAR sur cet outil.



La vidéo Youtube explicative du diagnostic AP
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

2/ LES SEMENCES PAYSANNES



ARDEAR CVL - Un réseau engagé et militant
pour l'Agriculture paysanne



Capture d'écran de l'article sur les Semences paysannes sur le site internet de l'ARDEAR CVL
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LA MAISON DES SEMENCES PAYSANNES

L'année 2023 a permis de relancer la dynamique régionale de la Maison des Semences Paysannes (MSP) et d'en structurer la coordination, après le renouvellement de l'équipe fin 2022 et avec, cette année, le soutien financier de la Région.

Une nouvelle base de données des adhérent-es, des échanges et des variétés a été créée. Un questionnaire sur les campagnes 2022 et 2023 a été diffusé auprès des paysan-nes pour mettre à jour la base et faciliter l'organisation des échanges. Un article a été publié et la plaquette mise à jour (cf l'illustration ci-dessous) pour mobiliser les paysan-nes. Outre les nouveaux contacts qui arrivent à la MSP, les animations réalisées par les ADEAR favorisent la mise en lien des paysan-nes.

L'équipe régionale a contribué à deux actions départementales qui se sont terminées en juin 2023.



Plaquette de présentation de la MSP
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

GIEE 37 : « LES SEMENCES PAYSANNES, CLÉ DE VOÛTE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DES FERMES »



Paysan expliquant ses semences de blés
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

La convention d'animation par l'ARDEAR CVL du GIEE 37 a été prolongée par avenant avec la DRAAF sur le 1^{er} semestre 2023, ce qui a permis d'en valoriser les résultats. Un article-bilan et des verbatims de paysan-nes ont été publiés en mai notamment sur les réseaux sociaux et sur le site de l'ARDEAR CVL : <https://www.agriculturepaysanne.org/Les-semences-paysannes-cle-de-voute-de-la-transition-agroecologique-des-fermes-876>

Puis une vidéo a été réalisée en mai 2023 et largement diffusée en juin, accompagnée d'un article : <https://www.agriculturepaysanne.org/Les-semences-paysannes-cle-de-voute-de-la-transition-agroecologique-des-fermes-923>. La vidéo (voir page de droite) est disponible sur YouTube.



Publication sur le site internet de l'ARDEAR CVL
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Publication sur le site internet de l'ARDEAR CVL
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Logo du GIEE 37

Crédit : GIEE 37 et Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Extrait de la vidéo «Les semences paysannes : clé de voûte de la transition agroécologique des fermes»
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Le groupe, reconnu GIEE jusqu'en 2025, poursuit les échanges (via la « mailing list » du groupe) pour faire émerger les besoins. Si le groupe n'était pas encore prêt à redéposer une demande de financement, il pourra le faire après avoir redéfini plus précisément son besoin en termes techniques, d'animation, etc.

Le suivi du groupe se poursuit dans le cadre des financements au titre de la Maison des Semences Paysannes Centre-Val de Loire (MSP CVL), avec cependant un temps d'animation bien moindre.

MICRO-FILIÈRE DE CÉRÉALES PAYSANNES DU LOIRET

Financée dans le cadre du dispositif régional AVOSID, l'action co-animée par l'ARDEAR CVL et l'ADEAR 45 s'est poursuivie sur le 1^{er} semestre 2023 avec notamment des comités de pilotage et deux temps forts.

Ainsi, la vidéo de promotion des pains issus des céréales paysannes (précédée d'un teaser) : « Les semences paysannes : pour un pain nourrissant et vivant » tournée en 2022 a donné lieu à une large diffusion sur les sites internet en février 2023 (ARDEAR, ADEAR, InPACT) et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube).



Posts du compte instagram de l'ARDEAR CVL, en mars 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Puis, une journée de rencontre des acteur-ices a été organisée le 15 mars 2023, réunissant boulanger-es, paysan-nes, financeurs et animatrices pour la panification puis la dégustation et l'analyse des pains. Les 6 mélanges testés ont donné de beaux et bons pains répondant aux attentes des boulanger-es et des consommateur-ices impliqué.e.s dans le projet : une belle réussite !

Un dépliant de promotion des pains issus de céréales paysannes « Ici, vous mangez des pains issus de semences paysannes » a été créé par l'ARDEAR CVL et mis à disposition des boulanger-es acteur-ices du projet en mai 2023 à destination des consommateur-ices (voir photo ci-contre).

Le bilan du projet a permis de confirmer le fort intérêt pour les pains issus de céréales paysannes et de pointer le besoin d'aider à lever les craintes sur la panification et la consommation. Cependant, des freins subsistent avant de créer une filière réunissant paysan-nes, meunier-es, boulanger-es. D'une part, le temps long pour faire se multiplier les blés

en amont n'a pas permis de répondre à une demande importante de semences puis de céréales paysannes disponibles pour une transformation en farine en quantité suffisante. D'autre part, les paysan-nes ont manqué de disponibilité et s'interrogeaient quant au retour sur investissement et la viabilité économique d'une filière en céréales paysannes sur un temps long dans un contexte difficile (sécheresses, inflation, recul de la consommation bio...).



Brochure de communication sur le pain issu de semences paysannes
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

LE CAP FILIERE « SEMENCES ET PLANTS »

La politique agricole de la Région Centre-Val de Loire se décline en Contrats d'Appui au Projet des Filières, dits CAP filières.

Malgré les interrogations sur la place du réseau dans ces cadres sectoriels, en contradiction avec la transversalité de nos interventions, l'ARDEAR CVL s'est positionnée favorablement pour participer aux travaux du 4^{ème} CAP filière Semences et plants, sur les indications de la Région. Administrateur·ices et salarié·es ont participé en 2023 à diverses réunions du comité de filière et groupes de travail sur le diagnostic et la stratégie en vue de déposer un projet sur les semences paysannes dans ce cadre de financement pour 2024-2028.

Enfin, des contacts ont été pris avec l'animatrice du Réseau des Semences Paysannes, avec le CIVAM 49 et Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes, pour échanger sur les modalités d'actions et les projets.

MUTUALISATIONS

L'équipe Agriculture Paysanne/Changements de pratiques s'est réunie régulièrement que ce soit en présentiel (2 journées) ou en visio (3 réunions de 2 heures) pour le partage et la coordination des projets, les échanges de pratiques, la résolution de problématiques. Outre des échanges téléphoniques réguliers, un temps d'accueil a permis d'intégrer les 2 nouvelles animatrices arrivées en cette fin d'année 2023.

3/ ÉVÉNEMENTIEL

FÊTES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

En septembre 2023 5 ADEAR ont organisé une fête de l'agriculture paysanne. Ces fêtes ouvertes au grand public, ont rassemblé 2700 visiteur·euses autour de programmes variés : visites de fermes, marchés paysan, artisanal, villages associatifs, tables rondes ou encore marchés commentés et ateliers.



Affiche de la FAP du Loir-et-Cher
Crédit : Inconnu.



Affiche de la FAP du Loiret
Crédit : Inconnu.



Affiche de la FAP de l'Indre
Crédit : Pauline Doublier



Affiche de la FAP du Cher
Crédit : ADEAR du Cher et CP du Cher



Affiche de la FAP de l'Indre-et-Loire
Crédit : ADEAR 37 et CP d'Indre-et-Loire

LA FORMATION



Photo prise lors d'une formation en département
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

En tant qu'organisme de formation certifié qualité, l'ARDEAR CVL développe une activité de formation, courte et longue durée, auprès des différents publics du réseau.

1/ LES FORMATIONS COURTES DES PAYSAN-NES ET PORTEUR-EUSES DE PROJET

L'ARDEAR CVL a organisé 30 formations courtes via la sous-traitance auprès des ADEAR et de la CIAP CVL. 246 participant-es ont réalisé 2 449 heures stagiaires, financées principalement par VIVEA. Le volume d'activité est de nouveau en baisse par rapport aux années précédentes. De nombreux reports et annulations ont eu lieu cette année.

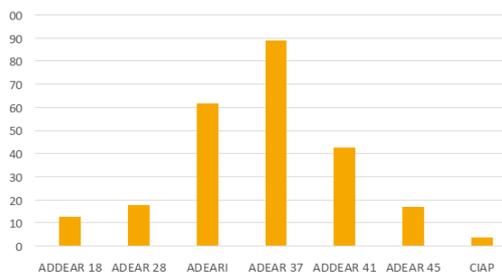
Les thématiques des formations sont toujours aussi variées :

Thématiques des formations courtes en 2023



Thématiques des formations courtes en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Nombre de paysan-nés et porteur-euses de projet en formation courte en 2023



Nombre de paysan-nés et PdP en formation courte en 2023
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Un questionnaire régional a été mis en place mi-2023 afin de recueillir de manière harmonisée et systématique les besoins en formation des paysan-nés installés-es ou en devenir pour la période 2023-2024.

3/ TRANS'FORMATION, UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE

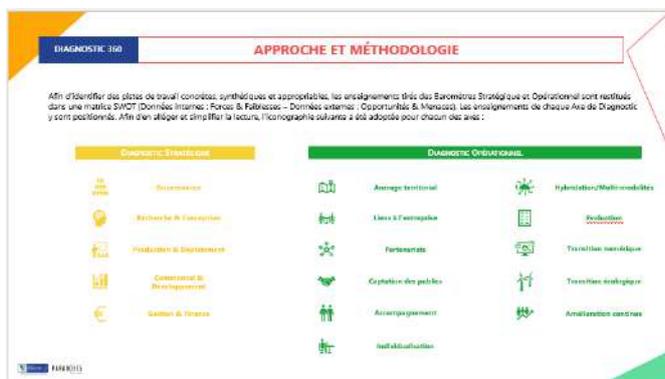
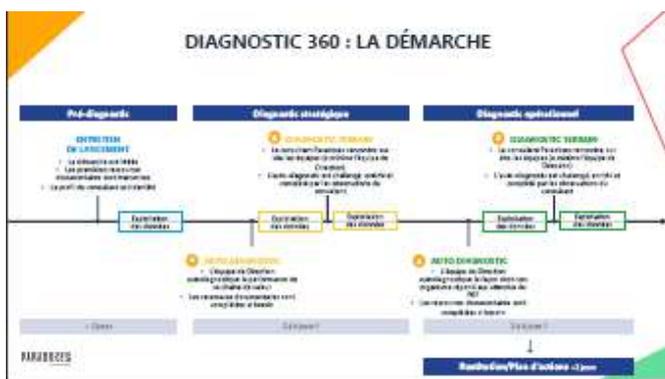
Proposé par la Région Centre-Val de Loire aux organismes de formation, le Parcours d'Accompagnement Stratégique (P.A.S.) TRANS'FORMATION vise à accompagner l'adaptation de l'appareil de formation régional aux enjeux économiques et sociaux du territoire, ainsi qu'aux enjeux de la transition numérique et écologique, en vue du Programme Régional de Formation (PRF) 2025-2028.

L'ARDEAR a fait le choix de s'engager dans cette démarche, ce qui a permis à notre organisme de formation en réseau de réaliser un diagnostic stratégique et opérationnel puis de bénéficier d'un accompagnement.



Le cabinet de conseil Paradoxes, qui a réalisé l'accompagnement
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Le diagnostic a mis en évidence 7 chantiers à mener, dont les 4 les plus prioritaires ont été menés au second semestre 2023 avec des consultant-es financé-es par la Région, apportant un éclairage extérieur de professionnel-les de la formation sur la multimodalité et la digitalisation, sur la stratégie de communication et sur la préparation de la réponse à l'appel d'offres du PRF 2025-2028. 3 autres chantiers sont conduits en interne sur un temps plus long sur la stratégie et la gouvernance, sur la coresponsabilité liée à la qualité, les cadres de référence pour l'accueil des nouveaux salariés, la comptabilité analytique. À noter : il a été acté que le chantier sur la stratégie et la gouvernance se poursuivrait en 2024 avec le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) acté pour approfondir le modèle économique du réseau (cf : Infra sur la Gouvernance).



Captures d'écran de la présentation du diagnostic réalisé par Paradoxes
Crédit : Cabinet de conseil Paradoxes

4/ LA DÉMARCHE QUALITÉ ET LES CERTIFICATIONS QUALICERT-VIVEA ET QUALIOPi



Certificat QUALIOPi
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Certificats QUALICERT
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire



Certificats QUALICERT
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

Après l'audit de surveillance en 2022, l'animation de la démarche qualité s'est poursuivie en 2023 dans une logique d'amélioration continue, en vue de **l'audit de renouvellement de la certification qualité prévu fin 2024**, étape indispensable à la poursuite de l'activité formation de l'ARDEAR CVL et des ADEAR en 2025.

LE CATALOGUE DE FORMATION

Pour faciliter la diffusion de l'offre de formation, un catalogue est diffusé par mail depuis janvier 2023, à 3524 destinataires en direct et également sur le site internet de l'ARDEAR.



Photo prise lors d'une formation en département.
Crédit : ARDEAR Centre-Val de Loire

FORMATIONS POUR LES ADMINISTRATEUR·ICES

En partenariat avec InPACT Centre, une formation à la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) a été organisée à destination des administrateur·ices du réseau.

FORMATIONS POUR LES SALARIÉ·ES DU RÉSEAU

Dans le cadre des appels d'offres «Catalogue TPE-PME» d'OCAPIAT obtenus par l'ARDEAR CVL et avec les financements complémentaires de l'OPCO UNIFORMATION, 9 formations ont été organisées permettant aux salarié·es du réseau InPACT Centre de se former à l'efficacité professionnelle, à l'animation, à la comptabilité et à l'agroécologie. Ce sont 156 participant·es qui ont donné lieu à 2251 heures stagiaires. Cette activité formation est en hausse en 2023.

Par contre, au vu des évolutions constatées dans le nouvel appel d'offres OCAPIAT publié à l'été 2023 pour le Catalogue TPE-PME de 2024 (thématiques plus éloignées de nos compétences, format plus court, en distanciel), l'ARDEAR n'a pas pu déposer d'offres, (ce qui privera l'ARDEAR en 2024 à la fois d'un volume d'activités conséquent et d'une offre de formation pour les salarié·es du réseau InPACT).

Dès lors, 2 parcours de formation ont été conçus et proposés fin 2023 en vue de 2024 avec un appui aux employeur·euses des salarié·es concerné·es à la demande de financement au Fonds National pour l'Emploi (FNE)-Formation.

Une formation individuelle BOOST COMPETENCES a également été organisée pour une salariée ADEAR et un appui a été apporté à 2 autres ADEAR pour des formations individuelles.

FORMATIONS POUR LES SALARIÉ·ES DE L'ARDEAR

Outre des formations collectives du catalogue TPE-PME organisées localement, les salarié·es ARDEAR ont participé à des formations collectives de la FADEAR et à une formation individuelle.

La responsable de formation a également bénéficié gratuitement de 4 formations organisées à destination des équipes des organismes de formation dans le cadre du dispositif TRANS'FORMATION proposé et financé par la Région.

CONTRIBUTION À LA CONCERTATION POUR LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE (LOA)

L'ARDEAR a adressé 3 contributions relatives à la formation dans le cadre de la concertation sur la loi d'orientation agricole.



Extrait du communiqué de presse de la campagne #avecousanspaysans (2024)
Crédit : Collectif Nourrir - Modifications : ARDEAR CVL

BILAN 2023 ET PERSPECTIVES 2024

1/ DU CÔTÉ DE LA FORMATION

L'année 2023 est contrastée avec :

- une seconde année de baisse d'activité sur les formations courtes financées par VIVEA,
- un maintien de l'activité du SPC financée par la Région,
- une augmentation significative mais provisoire du volume de formations collectives OCAPIAT.

L'année 2024 présente de nombreux enjeux à la fois techniques, économiques, politiques et organisationnels pour le réseau avec

- le nouvel appel d'offres pour le Programme Régional de Formation (PRF) 2025-2028 remettant en question l'organisation du Stage Paysan Créatif au sein du réseau ARDEAR-ADEAR-CIAP
- les nouvelles conditions de financement plus retreintes d'OCAPIAT pour la formation des salarié-e-s
- l'audit de renouvellement de la certification qualité de l'ARDEAR CVL indispensable à la poursuite de l'activité formation de l'ARDEAR et des ADEAR avec des fonds mutualisés
- la nécessaire définition d'une véritable stratégie formation

2/ SUR LE VOLET AGRICULTURE PAYSANNE

L'animation des groupes d'échanges et des GIEE resteront incontournables en 2024 comme en 2023 pour l'accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles et à la résilience des fermes, de même que les Fêtes de l'AP, temps fort du réseau.

Les offres du réseau en matière de Diag AP se sont structurées en 2023 et le recours à cet outil phare de l'agriculture paysanne est amené à se développer en 2024 sur tout ou partie du territoire régional, en fonction des besoins de terrain et de la disponibilité des animateurs des ADEAR.

Si 2023 a permis de structurer la coordination régionale de la MSP, 2024 sera une année déterminante pour le développement de nouvelles expérimentations en semences fourragères, en fonction du financement qui sera obtenu ou non via le CAP filière Semences et plants.

2/ ET SUR LA THÉMATIQUE DE L'INSTALLATION-TRANSMISSION

En 2023 le réseau ARDEAR et ADEAR a consolidé sa place d'acteur majeur dans l'accompagnement des porteur-euses de projet et des cédant-es **pour un renouvellement des générations agricoles** dans la région. Notre réseau fait toujours preuve d'adaptabilité et d'innovation pour permettre un maximum d'installation-reprise dans des bonnes conditions: formation des accompagnateur-ices, développement de notre accompagnement des collectifs, et sensibilisation des prescripteur-ices. Les enjeux de repérage des cédant-es et d'attractivité du métier de paysan-ne sur certains départements restent tout de même prégnants, avec une stagnation de l'accueil de nouveaux.elles porteur-euses de projet, noté aussi chez d'autres acteurs de l'accompagnement.

En 2024, nous allons avoir les moyens de mieux mobiliser et sensibiliser les acteurs agricoles et para-agricoles sur la question de la transmissibilité, nous allons pouvoir mieux communiquer sur le métier de paysan-ne auprès des acteurs de l'orientation, notamment grâce au projet CONNECTE.

Cela devrait nous permettre d'amplifier nos actions et de contribuer au mieux à répondre à l'inadéquation entre les typologies de projets des porteur-euses de projet que nous accompagnons et l'offre des fermes à céder sur la région.

2024 devrait aussi en interne être une année de renforcement de nos pratiques et de consolidation économique: l'accompagnement via le DLA devrait permettre de dégager de nouvelles pistes à la fois pour notre modèle socio-économique et organisationnel.



ARDEAR
CENTRE
VAL DE LOIRE



Retrouvez-nous sur nos réseaux



Notre page : Ardear Centre-Val de Loire -
Réseau de l'Agriculture Paysanne



Notre compte : @reseau_agriculturepaysanne



Notre page : ARDEAR Centre-Val de Loire



Notre chaîne : Réseau de l'agriculture paysanne



Notre site : <https://www.agriculturepaysanne.org/ardearcentre>



Inscrivez-vous à notre lettre d'infos et notre lettre d'annonces foncières,
trimestrielles, sur notre site : <https://www.agriculturepaysanne.org/ardearcentre>



Inscrivez-vous à notre catalogue de formation, sur notre site :
<https://www.agriculturepaysanne.org/ardearcentre>

PARTENAIRES FINANCIERS

